

Tout réseau humain de taille assez importante et assez diversifié présente à la fois deux aspects : il est très rigide et en même temps très élastique. À l'intérieur, de nouveaux espaces s'ouvrent à la décision individuelle. Les individus se voient offrir de nouvelles occasions qu'ils peuvent saisir ou laisser passer. Ils se trouvent à des croisées de chemins où ils doivent choisir, et de leur choix dépend, selon leur position sociale, ou bien uniquement leur sort personnel le plus immédiat ou bien celui de toute une famille et, dans certains cas même, le destin immédiat de nations tout entières ou de groupes tout entiers à l'intérieur de ces nations.

Ce choix peut déterminer que les axes de tension existants soient totalement surmontés au cours de la génération présente ou [...] au cours d'une des générations suivantes. Il peut déterminer lesquels des individus ou des groupes qui s'affrontent dans un système de tensions données deviendront les exécuteurs de la transformation à laquelle portent ces tensions, de quels côtés, en quels lieux se situeront les centres des nouvelles formes d'intégration que visent à créer les anciennes par les tensions qui les habitent. Mais les possibilités entre lesquelles l'homme peut ainsi choisir, ce n'est pas lui qui les crée. Elles sont données, définies par la structure spécifique de sa société et la nature particulière des fonctions qu'il exerce à l'intérieur de cette société. Et quelle que soit la possibilité qu'il saisisse, son action s'imbrique avec celle des autres ; elle déclenche d'autres enchaînements d'actions dont l'orientation et le résultat du moment ne dépendent pas de lui, mais de la répartition des pouvoirs et de la structure des tensions de tout le réseau humain mobile dans lequel il s'inscrit.

Il n'est pas d'individu, quelles que soient l'envergure de sa personnalité, la puissance de sa volonté, la pénétration de son intelligence, qui puisse briser la loi du réseau humain dont son action est issue et où elle s'inscrit. Si forte que soit sa personnalité, aucun individu, fût-il à la tête d'un très grand empire féodal fondé sur la stricte économie naturelle, pour ne prendre qu'un exemple au hasard, ne peut surmonter, autrement que de façon passagère, la puissance des forces centrifuges inhérentes à ce système sur une pareille étendue ; il ne peut pas transformer d'un coup sa société en société absolutiste ou industrielle ; il n'est pas en mesure par la seule action de sa volonté d'instaurer la division du travail bien plus différenciée, la nouvelle structure de l'armée, la monétisation et la réforme totale des rapports de propriété qui seraient nécessaires pour que s'établissent des institutions centrales durables. Il est et reste lié aux lois des tensions entre serfs et seigneurs féodaux d'un côté, entre seigneurs féodaux rivaux et suzerains centraux de l'autre.

On découvre des lois inéluctables du même type – si l'on cherche des structures similaires de l'histoire moderne – par exemple dans l'évolution des États-Unis d'Amérique. Il s'agit là aussi d'une unité de pouvoir particulièrement étendue. Et là aussi nous voyons d'un côté des tendances progressant lentement vers la centralisation, de l'autre des forces particulièrement actives s'opposant à cette centralisation plus poussée.

Comme l'Empire germanique au Moyen Âge, en dépit d'un degré de répartition des fonctions bien plus élevé, les États-Unis ont connu tout au long de leur histoire les plus violentes tensions entre forces centrifuges et forces centripètes. Les luttes perpétuelles entre les différents États et les autorités fédérales, le long combat finalement victorieux des nombreuses banques et des monopoles privés contre l'établissement stable d'une banque fédérale centrale, l'occupation passagère des positions centrales par les représentants des intérêts centrifuges eux-mêmes, la lutte entre argent et or et les innombrables crises provoquées par ces tensions, tout cela n'est que trop connu. Était-ce une incapacité particulière qui a si longtemps empêché les hommes d'État américains d'instaurer dans leur pays des institutions centrales sous le contrôle des pouvoirs publics dotées de la même force et de la même stabilité qu'en Europe ? Il suffit de se trouver pris dans ces imbrications, il suffit d'étudier d'un peu plus près l'histoire des États-Unis, pour le savoir : quels qu'aient été les hommes amenés par les différents mécanismes de sélection à occuper les positions centrales aux États-Unis, ils étaient inévitablement pris dans des tensions d'une nature et d'une violence telles que les hommes d'État européens n'avaient plus à en surmonter depuis longtemps, étant donné l'intégration plus ancienne et la taille relativement restreinte des unités

politiques en Europe, même si indubitablement la violence de ces tensions à l'intérieur de l'unité politique des États-Unis était et est toujours largement contrebalancée par la violence des tensions entre les différentes unités politiques européennes.

Que les pôles de ces lignes de tension aient été représentés par de grandes personnalités comme au temps des Jefferson et des Hamilton, ou par des personnages de moindre envergure, c'est toujours la violence spécifique de ces tensions au sein de leur société qui a dicté aux hommes d'État américains la règle de leur action. C'est aussi pour cette raison, à cause de la force spécifique des intérêts centrifuges et non pas à cause d'une incapacité particulière des hommes d'État américains, que, dans le processus de répartition du travail, le poids des intérêts centripètes agit beaucoup plus lentement qu'en Europe. Aucune personnalité, si grande fût-elle, n'a pu rompre la loi propre à ce puissant réseau humain. Au sein de cette constellation, l'homme d'État n'a jamais eu qu'une marge de décision plus ou moins grande selon son envergure.

Mais même si, [...] une marge de liberté s'offrait et s'offre encore à la décision individuelle, il n'y a pas de formule générale permettant précisément de calculer pour toutes les phases de l'Histoire et pour tous les types de sociétés la largeur de la marge individuelle. Et le fait même que la nature et la largeur de la marge de décision offerte à l'individu dépendent de la constellation historique du groupe humain dans lequel il vit et agit est justement caractéristique de la position de l'individu au sein de sa société. Aucun type de société n'exclut totalement ces marges individuelles.

Même la fonction sociale d'esclave laisse une certaine marge de décision individuelle, si infime soit-elle. Et inversement : les possibilités qu'a en fonction de ses qualités individuelles un roi ou un grand chef d'armée de déterminer en partie son propre destin et celui des autres hommes sont parfois incomparablement plus étendues que celles des individus de leur société occupant un rang plus faible. La portée des décisions qui incombent aux individus assurant ces fonctions dominantes revêt dans certaines situations historiques des proportions extraordinaires. Et en pareil cas la forme et l'ampleur de la marge de décision individuelle varient grandement en fonction des qualités de l'individu pour la fonction qu'il occupe et en fonction de sa personnalité. La marge ne devient pas seulement plus grande, elle devient aussi plus élastique, mais elle n'est jamais illimitée.

Même dans l'exercice des fonctions dominantes, exactement comme dans celui de la fonction du vulgaire esclave, la portée des décisions et l'ampleur de la marge dépendent de la nature spécifique de l'intégration sur la base de laquelle ces fonctions ont été produites en corrélation avec d'autres et se reproduisent pendant un certain temps.

L'individu humain est toujours lié d'une manière très spécifique par son interdépendance avec les autres. Mais selon les différentes sociétés, les différentes phases historiques et les différentes positions à l'intérieur d'une même société, la marge de décision individuelle varie dans sa nature et dans ses dimensions. Et ce que nous appelons le « pouvoir » n'est dans le fond rien d'autre que l'expression d'une marge de décision individuelle particulièrement étendue qui va de pair avec certaines positions sociales et traduit à l'intérieur de la société des possibilités plus grandes d'influer sur la manière dont les autres dirigent leur vie et de commander en partie le destin des autres.

Norbert Elias, *La Société des individus*, 1939

1. RÉSUMÉ DE TEXTE

sur 10

Résumer en 200 mots le texte suivant. Un écart de 10 % en plus ou en moins sera accepté. Indiquer par une barre bien nette chaque cinquantaine de mots, puis, à la fin du résumé, le total exact.

2. DISSERTATION

sur 10

Dans *La Société des individus*, Norbert Elias affirme : « Il n'est pas d'individu, quelles que soient l'envergure de sa personnalité, la puissance de sa volonté, la pénétration de son intelligence, qui puisse briser la loi du réseau humain dont son action est issue et où elle s'inscrit ». Vous commenterez cette remarque à la lumière des quatre œuvres au programme.